

N°558

du 14
DECEMBRE
2012

Editorial

Par Koffi
SOUZA

GRANDES VILLES, LES PIRES ET LES MEILLEURES

La société de consultant américaine Mercer vient d'établir un classement des villes les plus agréables à vivre et des Cités repousseurs.

Au premier rang de ces dernières, on trouve Port-au-Prince en Haïti ravagée par la misère, les tremblements de terre et les inondations et dont les infrastructures sont pitoyables avec un déficit d'énergie, d'eau et de moyens de transport. Bagdad la suit avec la persistance de la violence : pas moins de 2.000 personnes en ont été les victimes dans l'année.

Vienne est en revanche la Cité qui offre la meilleure qualité de vie tandis que Singapour dispose des meilleures infrastructures. On remarquera que les villes de l'Europe du nord sont les mieux classées. Les villes suisses et allemandes sont distinguées tandis que les grandes cités américaines ou françaises ne sont ni au palmarès ni au tableau d'horreur.

Plusieurs villes africaines pâtissent de leurs infrastructures défectueuses et offrent de mauvaises conditions de vie à leur population.

Cependant ce classement soulève une objection fondamentale. Il repose sur le mode de vie occidental et n'évalue pas le bonheur que les citoyens retirent de leur vie dans la Cité.

A cet égard, le sourire des citoyens africains en dit plus sur leur joie de vivre que les mines renfrognées des habitants des villes distinguées par Mercer.



Pour la Patrie

L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

P.3 Avec la création de l'Office togolais des recettes par une loi

1.200 agents des Impôts et Douanes à redéployer dans d'autres services de l'Etat

P.5 FOOTBALL/CAN 2013

Ahoomey-Zunu: "Les problèmes de primes des Eperviers seront réglés avant la compétition"



Adji Otèth Ayassor, Ministre de l'Economie et des Finances

P.4 Par des Journées portes ouvertes de 3 jours

Gouvernants et secteur privé se souviennent encore des freins au tissu industriel togolais

P.7 Production et vente de l'eau embouteillée et ensachée

Désormais soumises à l'obtention d'agrément

P.3 Prix Nobel de la paix 2012

La reconnaissance mondiale à l'Union européenne

** La délégation de l'Ue au Togo a expliqué le projet européen à la presse togolaise*



PA-LUNION

www.pa-lunion.com



- Actualités Nationales
 - * Politique
 - * Economie
 - * Société
 - * Sport
 - * Culture...
- Informations Internationales
- Réflexions...

Avec la création de l'Office togolais des recettes par une loi

1.200 agents des Impôts et Douanes à redéployer dans d'autres services de l'Etat

Sylvestre D.

Le challenge est grand. Pour mobiliser davantage de ressources internes et faire face aux demandes sociales de plus en plus croissantes, le Togo a décidé de fondre les services des Impôts et des Douanes en une structure unique, l'Office togolais des recettes (OTR), dont le projet de loi est validé le 10 décembre 2012 par les députés. Certaines tâches aux Impôts et Douanes étant redondantes, la création de l'Office constitue « une véritable opportunité pour regrouper les services similaires des deux régies financières pour mieux valoriser leurs ressources humaines tout en exigeant d'eux de meilleurs rendements ». Il s'agit

donc de rationaliser les effectifs, recruter les agents compétents et accorder les moyens suffisants pour accroître la productivité des agents, assurer un encadrement et un suivi-évaluation axés sur la mesure de la performance et les résultats, à en croire l'exposé des motifs. Naturellement, la question sociale a préoccupé les députés au moment de valider le projet de loi. Ils ont voulu connaître les dispositions concrètes qui éviteront le mécontentement des agents qui ne seront plus retenus dans la nouvelle structure. « Il faut noter qu'actuellement le personnel des deux régies est pléthorique (2.400 agents). Le Gouvernement veut conserver un effectif total de 1.200 agents conformément aux études préalablement menées par les cabinets d'expertise internationale. Il s'agit d'une réforme sensible et cela nécessite beaucoup de tact dans sa conduite. Le personnel de l'Office sera recruté sur la base d'un concours qui sera organisé par un cabinet anglais de renommée internationale afin d'assurer la transparence dans le processus de recrutement. Le personnel de la nouvelle structure ne dépendra plus du statut général de la fonction publique. Les agents qui ne seront pas retenus à l'issue de ce concours seront redéployés dans les autres services de l'Etat. Le cabinet se chargera également du plan de redéploiement de ce personnel qui sera exécuté dans les règles de l'art », a répondu Adji Otéth Ayassor, ministre de l'Economie et des finances et Commissaire du Gouvernement, devant la Commission des finances et des échanges. Il s'agit du cabinet anglais « Crown Agents », recruté sur la base d'un appel à concurrence ayant enregistré huit candidatures. Ses honoraires coûteront 350 millions de francs Cfa, inscrits dans la loi de finances rectificative adoptée ce même 10 décembre.

Voilà qui est clair. La moitié du pléthorique effectif actuel sera reversée dans d'autres services de l'Administration publique. Les inquiétudes réelles chez quelques agents sont dues à la peur de l'inconnu, mais il ne s'agit pas



Adji Otéth Ayassor, Ministre de l'Economie

d'ouvrir un autre front d'aigris sociaux. Surtout que la réforme n'est dirigée contre personne, contrairement à des idées qui se répandent déjà. L'Autorité dit avoir associé le personnel des deux régies au processus de réforme. Il se dit aussi que le Gouvernement trouvera une solution au personnel paramilitaire de la Douane, sur la

base des conclusions des études des cabinets sollicités sur cette question. Les pays [Rwanda, Ouganda, Burundi et Île Maurice] dont le Togo s'inspire n'ayant pas connu ce cas de personnel paramilitaire. Des avantages et primes substantiels seront accordés au personnel de l'Office. Et la performance du personnel sera

appréciée sur la base d'un contrat de performance dont la durée est de quatre ans renouvelable. Tous les personnels cadres seront recrutés sur la base d'un concours. Le personnel subalterne sera transféré dans l'Office, suivant une procédure à définir dans le décret d'application de la loi créant l'Office, contrairement au personnel de direction qui sera sélectionné sur concours.

L'OTR est placé sous la direction d'un Commissaire général nommé par décret en conseil des ministres pour un mandat de quatre ans, renouvelable une seule fois sur la base du contrat de performance. Lorsqu'il sera mis en place, l'Office togolais des recettes prendra possession de tous les biens de la Direction générale des douanes et de celle des impôts. Les contrats et les dettes des douanes et des impôts seront repris par le Gouvernement. Les poursuites et réclamations judiciaires en cours sont exécutées sous la responsabilité de l'Office. A titre transitoire, et en attendant le recrutement des dirigeants et le redéploiement du personnel de

l'Office, les agents et cadres des directions des impôts et des douanes accomplissent pleinement leurs missions sous l'autorité du ministre chargé des Finances.

Il n'est pas superfétatoire de rappeler que la réforme ne plaît pas sur toute la ligne, tant à la Douane qu'aux Impôts. Et leurs collatéraux. Le triste constat de l'absence n'a pas échappé aux élus du peuple. Ils ont posé la question : dans quel environnement est initiée cette réforme et qu'est-ce qui explique l'absence des services techniques des deux régies financières aux côtés du ministre des Finances à l'occasion de l'étude en commission du projet de loi ? De façon diplomatique, le ministre Ayassor répond : « l'initiative de créer l'OTR est une volonté personnelle du Gouvernement. Cette initiative a été conduite dans la confidentialité par un groupe restreint composé du ministre des Finances, certains conseillers du Gouvernement, des consultants et les responsables des régies financières à une étape donnée. Jusqu'au moment de l'étude de cette loi en commission à

l'Assemblée, tout s'est fait de façon confidentielle ». Qu'à cela ne tienne, le rapport au fond n'a mentionné que la présence aux travaux du Directeur des douanes et un de ses collaborateurs.

Pour rappel, en 2006, les impôts mobilisaient 86 milliards et les douanes 92 milliards de francs Cfa. Aujourd'hui, les impôts font 148 milliards et les douanes 184 milliards de francs Cfa. Toujours en-deçà des potentialités réelles du terrain. Il faut donc éradiquer ou, à la limite, infléchir le fléau de la corruption, la fraude et l'évasion fiscale. Pour un budget d'investissement et de fonctionnement de l'Office de l'ordre de 12 milliards de francs Cfa, un bond qualitatif de la première année pourrait, à lui seul, apporter près de 12 milliards de francs Cfa de recettes supplémentaires, et un supplément de recettes totales attendues sur une période de quatre ans de l'ordre de 200 milliards de francs Cfa. La douane mobilisera jusqu'à 206 milliards en 2013. Le démarrage des activités de l'OTR est prévu au plus tard en mars 2013.

Prix Nobel de la paix 2012

La reconnaissance mondiale à l'Union européenne

* La délégation de l'Ue au Togo a expliqué le projet européen à la presse togolaise

Chaque année, le comité Nobel décerne un prix aux personnalités ayant contribué efficacement à la paix dans le monde. Cette année, contre toute attente, c'est toute une communauté qui a été couronnée. L'Union européenne dans son ensemble a-t-elle aussi mieux marqué le monde en 2012 que des personnages pris individuellement ? Quel sens peut-on donner à cette consécration ?

C'est donc pour partager les raisons qui ont joué en faveur de l'Ue, que la délégation de l'Ue au Togo a convié la presse togolaise à un dîner de presse à l'hôtel Sarakawa, le jour même de la remise du prix aux premiers responsables de l'Ue à Oslo, lundi 10 décembre.

« La Paix, ce n'est pas un mot, c'est un comportement » a dit Feu Houphouët-Boigny, président de la Côte d'Ivoire. Les citoyens européens vivent aujourd'hui une stabilité exemplaire. Les divisions, les conflits et les guerres sont des cauchemars du passé pour eux. Cela est le résultat d'un certain nombre de valeurs qu'ils se sont imposées et se partagent, à savoir l'acceptation de l'autre avec toutes ses diversités, le partage d'une vie communautaire, le respect d'autrui, etc. Dans son mot introductif, le Chef de la délégation de l'Ue au Togo, M. Patrick Spirlet a dit : « Ce projet, cette vision européenne, a permis de réconcilier les ennemis historiques du passé, France et Allemagne mais aussi Pologne et Allemagne, pays des Balkans, tous ces pays qui sont à présent unis dans un effort commun et ont rendu une guerre entre eux impossible. »

Toutefois, cette unité, pour ne pas dire unification n'est pas intervenue de fait. Il a fallu une prise de conscience vis-à-vis des situations difficiles que le continent traversait pour en arriver là. Le diplomate européen le rappelle si bien : « Dois-je vous rappeler le contexte de lancement du projet européen il y a plus de 60 années ? Le continent était alors ravagé par la



Patrick Spirlet (au micro) s'adressant à l'assistance

guerre et les divisions depuis des siècles... »

Ainsi, de l'Europe des divisions, on aboutit aujourd'hui à l'Europe de la paix. Cette transition, apparemment trop facile, même si c'est 60 ans après, n'a pas laissé indifférents les journalistes qui ont, au cours du débat tout aussi houleux qu'enrichissant, interrogé les diplomates européens présents sur les relations entre l'Ue et le monde.

Les journalistes ont remarqué un malaise des dirigeants européens à l'annonce de ce prix. Ils n'ont pas compris les prises de positions européennes devant des conflits

dans certaines parties du globe ; les cas irakien, libyen, syrien, ivoirien ont été directement touchés. Ils ont également voulu ressortir un paradoxe entre la course à l'armement des Etats de l'espace européen et la recherche de la paix.

M. Spirlet a reconnu la gêne apparente, mais l'a attribuée à la fierté doublée d'une responsabilité plus grande ressentie. « Dans un contexte international difficile où la paix et son maintien sont mis à rude épreuve, ce Prix Nobel de la Paix ravive les sentiments que j'éprouve en tant que représentant de l'Union européenne au Togo, sentiments

à la fois de fierté vis-à-vis des réalisations de l'Union européenne mais aussi de partage de responsabilité par rapport aux défis qui l'attendent. » a expliqué M. Spirlet. En ce qui concerne les positions européennes dans plusieurs zones de troubles, le diplomate a fait savoir que l'Ue se fie toujours aux résolutions du Conseil de sécurité de l'Onu avant d'entrer en action. Il a aussi expliqué que face à certaines situations, la force militaire permet de faire régner de l'ordre pour éviter les carnages. En ce sens, la course à l'armement ne constitue donc pas une menace

pour la paix mondiale.

Par contre, prenant l'exemple du Togo, d'ailleurs la question a été implicitement posée par les gens de presse, M. Spirlet a annoncé : « Sans entrer dans des polémiques historiques et stériles à ce sujet, je voudrais souligner ici l'importance de l'approche de dialogue et de compromis que l'Europe a toujours préconisé. L'Europe s'est construite elle-même en trouvant des compromis entre ses Etats Membres, aujourd'hui portés à 27 pays, n'ayant pas toujours les mêmes priorités, de part leurs capacités à voir au delà de leurs intérêts à court terme. »

Visiblement, le compromis est le socle de la stabilité, de la sécurité et de la paix qui se vit dans l'espace européen. Dans le contexte mondial, il est remarquable de constater que l'Ue essaie de peser de tout son poids pour obtenir des protagonistes, quel que soit la région du monde, un compromis pour éviter des conflits. C'est cette attitude qui lui vaut aujourd'hui cette reconnaissance mondiale qu'est le Prix Nobel de la Paix 2012. Le tout reste à prendre ses responsabilités pour éviter que ses Etats membres n'occasionnent pas des guerres ailleurs, comme l'on soulevé les journalistes togolais.

Panier de la ménagère à Lomé

"Adémè", "Laitue" et "Crabe frais" ont tiré les prix à la hausse en novembre

Jean Afolabi

En novembre 2012, le niveau général des prix à la consommation a connu une augmentation de 0,5% contre une stabilité enregistrée le mois précédent. La direction générale de la Statistique et de la comptabilité nationale impute cette hausse du niveau général des prix au cours de ce mois principalement à la progression de 1,5% des prix des produits de la fonction de consommation "Produits alimentaires



et boissons non alcoolisées". La hausse observée au niveau de la fonction de consommation "Produits alimentaires et boissons non alcoolisées" est essentiellement due aux postes "Poissons et autres produits séchés ou fumés", "Légumes frais en fruits ou racines", "Légumes frais en feuilles", "Céréales non transformées", "Autres produits frais de mer ou de fleuve" et "Produits frais" qui ont connu respectivement une augmentation de 4,9% ; 8,0% ; 21,1% ; 0,9% ; 18,0% et 4,0%. Dans le même temps, le poste "Légumes

secs et oléagineux" a enregistré une baisse de 20,0%.

Les produits qui ont eu une forte contribution à la hausse de l'indice sont "Akpala fumé (Chinchard)" (+11,9%), "Adémè" (+29,8%), "Oignon" (+13,3%), "Tomate ronde" (+11,6%) "Maïs séché en grain crus vendus au grand bol" (+1,9%), "Laitue" (+30,5%), "Crabe frais" (+22,5%), "Piment rouge frais" (+10,0%), "Riz importé long grain vendu au petit bol" (+2,2%), "Saumon fumé" (+6,3%) et "Igneame"

(+3,3%), affirme la comptabilité nationale. Dans le même temps, parmi les produits qui ont connu une baisse, on peut citer "Haricots blancs secs" (-30,5%), "Riz importé brisé vendu au petit bol" (-4,3%), "Banane douce" (-11,8%).

Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a connu une progression de 0,1% contre une hausse de 0,6% le mois précédent. L'inflation sous-jacente (variation mensuelle de l'indice hors énergie, hors "produits frais") a connu une baisse de 0,2 contre une

augmentation de 0,4% au mois d'octobre 2012. L'analyse suivant l'état des produits révèle que la hausse du niveau général des prix est essentiellement due à l'augmentation des prix de 3,8% des produits frais. Suivant la durabilité, cette hausse est due principalement à l'augmentation de 1,3% des prix des biens non durables. S'agissant des secteurs, la progression du niveau général des prix, s'explique par l'augmentation de 2,9% et de 0,5% des prix des produits des secteurs primaire et tertiaire respectivement.

Le niveau des prix du mois de novembre 2012, comparé à celui du mois d'août 2012 (évolution trimestrielle) a connu une hausse de 0,3%, en liaison avec l'augmentation de 4,2% des prix des produits de la fonction de consommation "Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles". Par rapport à novembre 2011 (glissement annuel), le niveau général des prix a enregistré une augmentation de 3,6%, due à la hausse des prix des produits de la fonction de consommation "Produits alimentaires et boissons non alcoolisées" (+6,3%). Le taux d'inflation calculé sur la base des indices moyens des douze derniers mois s'est établi à 2,5% en novembre tout comme en octobre 2012. En octobre 2012, il était de 2,3% dans la zone de l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uemoa).

Le secteur est caractérisé par un niveau d'industrialisation encore embryonnaire et faiblement intégré au reste de l'économie. Sa contribution à l'emploi est modeste. Le tissu industriel togolais est assez clairsemé, composé d'une dizaine de grandes entreprises, d'une centaine d'industries de taille moyenne et d'un nombre relativement important de très petites unités industrielles. L'industrie togolaise est confrontée à des contraintes de plusieurs ordres, notamment le climat des affaires peu propice à l'attraction des investissements, la lourde fiscalité, l'étroitesse du marché intérieur, les difficultés d'accès au financement, la forte concurrence des produits

Par des Journées portes ouvertes de 3 jours

Gouvernants et secteur privé se souviennent encore des freins au tissu industriel togolais

Cinq communications au total pour agrémenter les Journées Portes Ouvertes (JPO) sur l'industrie togolaise, du 13 au 15 décembre 2012. Ajouté à la visite des stands dressés pour la cause. Les objectifs sont connus d'avance : montrer l'impact de l'industrie sur l'économie togolaise, améliorer l'image des industries auprès des Togolais et des partenaires, établir les meilleures relations entre l'industrie togolaise et les Togolais, faire découvrir les opportunités et recueillir les suggestions. Les suggestions, il y en a avec ces cris de détresse sur les conditions de travail qu'offrent ces entreprises aussi bien en territoire douanier qu'en zone franche.

Le secteur est caractérisé par un niveau d'industrialisation encore embryonnaire et faiblement intégré au reste de l'économie. Sa contribution à l'emploi est modeste. Le tissu industriel togolais est assez clairsemé, composé d'une dizaine de grandes entreprises, d'une centaine d'industries de taille moyenne et d'un nombre relativement important de très petites unités industrielles. L'industrie togolaise est confrontée à des contraintes de plusieurs ordres, notamment le climat des affaires peu propice à l'attraction des investissements, la lourde fiscalité, l'étroitesse du marché intérieur, les difficultés d'accès au financement, la forte concurrence des produits



Une unité industrielle

étrangers, le coût élevé des facteurs de production (eau, électricité, téléphone, internet), et l'insuffisance de domaines et parcs industriels aménagés et viabilisés, l'absence de main-d'œuvre qualifiée en électromécanique, électronique... Des indicateurs qui retardent les industriels togolais par rapport à leurs homologues de la sous-région. Cependant, le pays dispose de réelles potentialités pour développer son secteur industriel, entre autres l'existence de ressources agricoles et agropastorales, de ressources du sous-sol, de la Zone franche industrielle et du Port autonome de Lomé. Il faudra, pour un début, passer à l'application du Code des investissements promulgué depuis le 20 janvier 2012. Un Code dit attractif, innovant et consensuel.

Sur le site des JPO, on va parler de l'élimination de ces freins au développement et à l'explosion de l'industrie togolaise qui contribue à environ 20% du PIB. Plutôt, puisqu'il ne s'agit pas d'une tribune de décision, on va bien s'en souvenir.

La Chambre de commerce et d'industrie du Togo, elle, projette déjà de reprendre sa campagne baptisée « Consommez produits togolais ». Car il ne faut pas pousser à la production sans consommateur.

Dans la foulée, il est rappelé que le Gouvernement a fait des efforts au travers de la Politique industrielle du Togo, du Code des investissements, de la baisse sensible de l'impôt sur les bénéfices, etc. Et, à en croire la Stratégie de croissance accélérée et de promotion de l'emploi en finalisation (SCAPE, 2013-2017), le Gouvernement entend mettre en œuvre un programme de mise à niveau des entreprises et un programme de compétitivité par filière. L'objectif étant de développer et pérenniser une industrie nationale intégrée, compétitive sur la scène internationale, respectueuse de l'environnement et capable d'améliorer significativement le niveau de vie de la population. De même, la poursuite de la mise en œuvre de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE) devra permettre de mieux gérer les ressources issues du secteur extractif et constituer un levier important pour l'accélération de la croissance.

Au demeurant, l'augmentation de la productivité industrielle passera par la mise en œuvre de la Politique industrielle du Togo et la

dynamisation des sous-secteurs porteurs de croissance. Il va falloir miser sur la promotion des PME industrielles et les opportunités de diversification de la production industrielle nationale en augmentant constamment le taux de transformation des matières premières et produits locaux à une moyenne de 20% en 2030.

Dans le minier, le Togo n'offre pas un cadre juridique et institutionnel moderne, adéquat et transparent permettant d'attirer l'investissement minier privé (international ou national) de qualité, expérimenté dans le domaine préconisé et favorisant un impact significatif sur le développement national. L'inadaptation du cadre réglementaire existant (code minier) ne permet pas de tirer un bénéfice réel du secteur de l'extraction au Togo. Néanmoins, le secteur évolue depuis le démarrage de l'extraction et des exportations de phosphates en 1961. A la mi-2012, il existait 16 permis d'exploitation avec la majorité détenue par des entités privées (hors secteur phosphate), 7 permis de recherche pour l'or, le diamant, le manganèse, le nickel, le zinc, etc. Il est souhaitable, au vu du manque d'expérience dans l'exploitation minière-hors phosphate, que le Togo encourage l'approche participative pour le développement d'outils modernes visant la mobilisation de l'investissement minier de taille et de qualité. Du coup, il est attendu que le Gouvernement entreprenne de véritables actions de promotion du secteur minier, notamment en promouvant la transparence et en engageant des réformes institutionnelles et structurelles approfondies. Dans le domaine des phosphates, le Gouvernement a créé en 2007 la Société Nouvelle des Phosphates du Togo (SNPT) qui a repris les actifs et les opérations d'OTP et d'IFG-Togo. Depuis, la SNPT n'a pas encore été en mesure d'augmenter le niveau de production : des fois, juste le minimum pour couvrir les charges fixes. Les problèmes seraient liés particulièrement à la vétusté des équipements miniers et de transport, et la fluctuation des cours mondiaux du phosphate. Le clinker et le ciment représentent aujourd'hui les premiers produits d'exportation du Togo. De bonnes perspectives existent pour le fer, notamment pour le gisement de fer de Bandjeli (Bassar).

5ème Conférence ministérielle du CPCO à Lomé

Le Togo et ses voisins s'attaquent enfin à la pêche illicite

Les ministres en charge de la Pêche, membres du Comité des pêches pour le centre ouest du Golfe de Guinée (CPCO) – qui réunit le Libéria, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Togo, le Bénin et le Nigeria – vont décider aujourd'hui à Lomé de la forme appropriée de lutte qu'il convient de mener contre la pêche illicite, non déclaré et non réglementée dans leurs eaux territoriales. Profitant du manque de moyens des petits pays des côtes africaines, des navires pirates, très souvent battant pavillon de pays asiatiques, se plaisent à vider leurs eaux du peu de ressources halieutiques. Une réunion préparatoire des experts, débutée mercredi à Lomé, a donné les indicateurs. Il s'agira pour les

ministres, entre autres, de prendre un protocole sur les conditions d'accès à la pêche dans la région du centre ouest du Golfe de Guinée, et un accord sur le partage de connaissance et des données dans la gestion des pêches.

L'objectif premier du CPCO est d'exploiter les ressources halieutiques de façon concertée entre les six pays à travers des programmes régionaux, le poisson constituant « la protéine la plus prisée et la plus accessible aux couches les plus défavorisées », a rappelé le colonel Ouro Koura-Agadazi, ministre de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche à l'ouverture des travaux préparatoires. Ce n'est certainement pas le moment de

céder le terrain aux pirates. « Les objectifs visés par le CPCO, a insisté le ministre, permettent d'ailleurs la mise en œuvre de cette coopération afin d'assurer, grâce à une gestion appropriée, la préservation de nos ressources halieutiques surtout dans ce contexte d'expansion de la pêche illicite ». Le Togo, par exemple, ne produit que le tiers du poisson qu'il consomme, à 22 000 tonnes.

Et pourtant, le pays est victime de pêches illicites, au point de se faire accuser de « tolérer des pratiques condamnables » et de se faire avertir à la mi-novembre par la Commission européenne. Sous peine de sanctions si l'arsenal législatif et les contrôles ne sont pas renforcés. D'après le ministre

togolais, son pays s'est doté d'un document de politique sectorielle des pêches et de l'aquaculture ainsi qu'un plan d'aménagement des pêcheries du lac du barrage hydroélectrique de Nangbéto. Une stratégie de développement durable de l'aquaculture est en cours de finalisation, de même que la loi sur la pêche et l'aquaculture. Cette dernière « intègre d'importantes dispositions pour lutter efficacement contre la pêche illicite. Les mêmes dispositions sont prises en compte dans le code de la Marine marchande en cours de révision afin de dissuader efficacement les acteurs de la pêche illicite », annonce le ministre.

Besoins de liquidités bancaires

Les établissements de crédit togolais touchent 59 milliards Cfa sur un mois

La Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao) a injecté, valeur 11 décembre 2012, des liquidités d'un montant de 59,329 milliards de francs Cfa dans le circuit des banques et établissements de crédit du Togo. Cette opération entre dans le cadre des adjudications à 28 jours de la Banque centrale qui

portent sur un total de 431,853 milliards de francs pour les Etats membres de l'Union monétaire ouest africaine (Umoa). L'opération arrive à échéance le 7 janvier 2013, d'après la Banque centrale. Le taux marginal et le taux moyen pondéré se sont situés respectivement à 3,0000% et 3,1027%.

L'opération a enregistré la participation de 29 établissements de crédit de sept des huit places de l'Union. Outre le Togo, les établissements de crédit du Bénin se sont adjugé 153,000 milliards de francs. Ils sont suivis de ceux du Burkina Faso avec 78,5000 milliards et ceux du Sénégal avec 77,236

milliards de francs. Les établissements de crédit du Mali, de la Côte d'Ivoire et du Niger sont arrivés avec respectivement 30,800 milliards, 25,488 milliards et 7,500 milliards de francs. Ceux de la Guinée-Bissau n'ont pas participé à l'opération.

FOOTBALL/CAN 2013

Ahoomey-Zunu: "Les problèmes de primes des Eperviers seront réglés avant la compétition"

Le Premier ministre Arthème Séléagodji Ahoomey-Zunu, a indiqué mercredi que les problèmes de primes de l'équipe nationale du Togo seront réglés dans les meilleurs délais afin de permettre aux joueurs de faire une bonne Coupe d'Afrique des Nations, Afrique du Sud 2013.

Le chef du gouvernement qui semble avoir pris la mesure des événements intervenus à la suite du match contre le Maroc, a rassuré le public lors de la réunion de prise de contacts des différents comités mis en place par l'Etat togolais pour la bonne coordination de la préparation des Eperviers pour Afrique du Sud 2013.

Autant la question des primes avait posé problème au lendemain de la qualification pour la CAN 2013 à la suite de la victoire du Togo sur le Gabon en octobre dernier, autant elle se pose de nouveau avant le démarrage de la phase finale de la compétition continentale. Le 14 novembre dernier, les Eperviers qui ont battu en amical les Lions de l'Atlas du Maroc n'ont pas reçu leur prime de victoire.

Et les polémiques qui ont suivi après l'intervention médiatique du capitaine Emmanuel Adebayor et son départ de l'Equipe nationale continuent par empoisonner l'atmosphère.

Mais tout cela ne sera qu'un mauvais souvenir dans les jours à venir après la mise en service des trois comités devant coordonner les activités de préparation et de participation du Togo à la CAN 2013 en janvier prochain, et dont le gouvernement



vient de pourvoir de membres.

Comme on pouvait le constater, le Premier ministre togolais siègera à la tête du Comité de supervision, alors que le président de la FTF, Gabriel Mawulawoè Améyi est porté à la tête du Comité d'organisation et enfin, le Directeur général de la BTCL, Etienne Bafai prend les commandes du Comité de mobilisation des fonds.

Le Comité de supervision aura

pour mission de "contrôler et de suivre les tâches des comités d'organisation et de mobilisation des fonds", et devra par la même occasion assurer "la supervision de la préparation de l'équipe nationale en vue de sa prestation à la CAN". Celui d'organisation et ses membres sont chargés d'"élaborer un plan de travail avec un chronogramme précis" et aussi "d'identifier et mettre en œuvre toutes les tâches relatives à la préparation de l'équipe nationale". Enfin le Comité de mobilisation des fonds aura à "prendre en charge l'organisation de toutes les actions publicitaires et de marketing au profit de l'équipe nationale", et à "rechercher et conclure des actions de sponsoring avec les partenaires togolais et étrangers, assurer la gestion de droits d'images de l'équipe nationale".

TOGO/

Le badminton togolais connaît d'énormes difficultés

Le président de la Fédération togolaise de badminton (FETOBAD), Philippe Thon a déclaré, au cours d'une interview qu'il a accordée mercredi à l'agence Xinhua, que "le badminton togolais connaît d'énormes difficultés liées à sa pratique et sa vulgarisation". Pourtant, le Togo fut le premier pays francophone de la sous-région à adopter ce sport. Membre de la Fédération mondiale de badminton (BWF) en 1996 et de l'African badminton federation (ABF), le Togo, à travers la FETOBAD, eut en 1997 la vice-présidence de l'ABF avec pour mission de promouvoir et d'initier la pratique du badminton dans les autres pays francophones des zone II et III du Conseil supérieur du sport en Afrique (CSSA), a poursuivi M. Thon.

Il a relevé que le Togo a échoué dans cette mission qui devrait faire du pays une plaque tournante des grandes rencontres de badminton de la sous-région. Le président de la FETOBAD a rappelé qu'une étude menée sur la pratique du badminton au Togo en 1999, a montré que si cette activité sportive tarde à gagner les masses populaires, c'est parce qu'il n'y a pas eu une initiation à la base conditionnant toute activité nouvelle se voulant populaire et qui prépare la société à l'accepter comme élément nouveau.

Il a souligné que ce manquement trouve sa solution dans le programme "Ecoles Pilotes de Badminton" (Shuttle Time). A travers ce programme la FETOBAD entend donc redynamiser sa pratique à la base en milieu scolaire afin de faire sa plus large diffusion, a-t-il ajouté. M. Thon a précisé que le badminton, étant un jeu ludique et facile dans son initiation, aura un engouement certain auprès des élèves qui sont très curieux et en quête de nouvelles sensations.

ZAMBIE

Un africain plus fort que Lionel Messi ?

L'argentin Lionel Messi est sur le point de battre un record mondial, celui du plus grand nombre de buts inscrits en une année, son score s'élève à 86 devantant d'un point l'allemand Gerd Müller. Or, un autre joueur l'aurait déjà grandement dépassé. Le zambien, Godfrey Chitalu, aussi connu sous le nom de "Ucar" aurait marqué 107 buts en 1972 avec le maillot des Kabwe Warriors, le plaçant en tête du classement de ce record historique. Cependant, ni la Fédération africaine de football ni la FIFA n'a jamais pris en compte cet exploit, en 1982 il reçut une récompense spéciale lors de sa retraite en tant que joueur. Dimanche dernier, Lionel Messi a inscrit son 86ème but en une année civile ce qui devrait le faire remporter ce titre, il n'a plus que trois matchs à jouer avant la fin de l'année 2012 et cela semble compliquer de dépasser la performance de Godfrey Chitalu et ses 107 buts.

La Fédération zambienne de football va constituer un dossier composé d'archives afin de prouver que le zambien a subi une injustice et d'homologuer ce nouveau record. Ce dernier sera posthume puisque Chitalu est décédé dans un crash d'avion en 1993 au Gabon, qui a tué 18 joueurs et 6 officiels zambiens.

CAN 2013

Lamouchi : "Nous assumons le statut de favoris"

Sabri Lamouchi, le sélectionneur de la Côte d'Ivoire, fonde de gros espoirs sur la Coupe d'Afrique des Nations de la CAF 2013 en Afrique du Sud, du 19 janvier au 10 février prochains. Sous la houlette du technicien français de 41 ans, les supporters des Eléphants espèrent voir une génération de joueurs exceptionnels remporter enfin un titre.

Sabri Lamouchi, quel sera le programme de préparation de la Côte d'Ivoire pour la CAN 2013 ?

Depuis le match gagné en Autriche le 15 novembre dernier (3:0), j'ai continué à voir des matches et à rencontrer les joueurs qui évoluent en Europe. Et je vais continuer à le faire tout au long du mois de décembre. Le 5 janvier, nous nous retrouverons à Paris pour nous envoler vers Abu Dhabi, aux Emirats Arabes Unis, là où la sélection s'était préparée pour la CAN 2012, et où nous resterons jusqu'au 16. Sur place, j'organiserai une opposition interne le 10, avant le match amical prévu face à l'Egypte le 14.

Les listes définitives des 23 joueurs devront être communiquées dix jours avant le début de la CAN 2013. Avec combien de joueurs comptez-vous partir en stage ?

23 ! J'ai choisi cette option, en sachant très bien que lors du stage, un joueur peut se blesser. J'aurai bien sûr une liste de remplaçants, lesquels seront prévenus. Mais je préfère que ces derniers restent dans leurs clubs, où ils seront soit en pleine compétition, soit en passe de la reprendre. Dans mon esprit, mon groupe est quasiment constitué.

Didier Drogba, après la fin du championnat de RP Chine, avait effectué auprès de la FIFA une



demande de dérogation afin de pouvoir jouer quelques semaines dans un club européen. Cela lui a été refusé. Auriez-vous préféré une autre issue ?

La FIFA a pris une décision, il faut s'y plier. Mais c'est un mal pour un bien. Il y a deux façons d'aborder la question. Si'il avait pu jouer avant la CAN, cela lui aurait permis de retrouver le rythme de la compétition, après quelques semaines d'arrêt en Chine. Mais en jouant, il aurait couru le risque de se blesser et de compromettre sa participation à la CAN. Didier s'entraîne avec Chelsea, son ancien club, et comme c'est un très grand professionnel, je sais qu'il sera prêt pour la compétition, même s'il manquera un peu

de rythme au début. Il est consciencieux, il fait très attention à la récupération, au repos.

Le tirage au sort a placé la Côte d'Ivoire dans un Groupe D très relevé, avec la Tunisie, le Togo et l'Algérie. Que savez-vous de vos trois adversaires ?

L'Algérie et la Tunisie sont deux équipes qui pratiquent un football offensif, mais qui sont aussi difficiles à bouger. Techniquement, il y a beaucoup de qualité. J'ai remarqué chez elles une intelligence tactique et collective. Je vais encore prendre le temps de les étudier d'ici à la Coupe d'Afrique des Nations. Quant au Togo, dont c'est le retour au plus haut niveau, c'est une équipe qui a d'autres caractéristiques. Physique-

ment, cela me semble très fort. De toute façon, il faudra être vraiment être à notre meilleur niveau si nous voulons passer le premier tour.

Et même aller plus loin. Car la Côte d'Ivoire fait obligatoirement partie des favoris...

Bien sûr. Au même titre que la Zambie, tenante du titre, du Ghana, qui depuis plusieurs années fait preuve d'une réelle régularité, et bien sûr de l'Afrique du Sud, en tant que pays organisateur. Ce statut de favori, nous l'assumons. Quand j'ai été nommé en mai dernier sélectionneur des Eléphants, j'avais parfaitement conscience du niveau de cette équipe. Elle a un très bel effectif, avec des joueurs qui ont gagné beaucoup de choses avec leurs clubs.

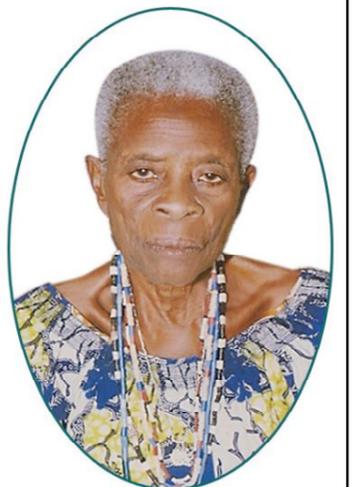
Mais rien avec leur sélection...

C'est vrai. Alors qu'il y a tout pour y parvenir. Quelque part, c'est un vrai gâchis. Et si cette génération ne devait jamais rien remporter, ce serait un immense gâchis ! Gagner la CAN 2013, c'est notre ambition. Je sais que mes joueurs en sont capables. Ils doivent s'approprier ce projet. Car pour certains d'entre eux, c'est sans doute leur dernière occasion de remporter cette compétition. Je crois en ce groupe.

Source: cafonline.com

REMERCIEMENTS ET ANNONCES

Le Régent du Trône Royal d'Ekpui
Fio Messan Agboté NEGLOKPE IV, Chef de Dagoué
M. KOKO-DOUBLASSE Danklou, Chef de la Famille KOKO-DOUBLASSE, ses frères, sœurs, enfants et épouses à Ekpui, Ghana et Nigeria
La famille AKLAMA d'Ekpui, du Ghana et du Nigeria
Mme AGBEKODO Efoua née AKLAMA, son époux et ses enfants
M. AGBODAN Tété Hervé, son épouse, ses frères, sœurs et enfants
Les familles parentes, alliées et amies
Profondément touchées par les nombreuses marques de sympathie et d'affection que vous leur avez témoignées de diverses manières lors du décès de leur très chère et regrettée :



Veuve AKLAMA Gagodo
née KOKO, revendeuse à Ekpui
Rappelée à Dieu, le 14 novembre
2012 dans sa 98e année

Vous renouvellent leurs sincères remerciements et vous prient de bien vouloir assister ou de vous unir d'intention aux obsèques qui se dérouleront selon le programme ci-après :

PROGRAMME DES OBSÈQUES

Vendredi 14 décembre 2012
20H : Veillée funèbre au domicile de la défunte à Ekpui Totsivié, non loin du marché.
Samedi 15 décembre 2012
06H : Exposition du corps
07H : Cérémonie de libation
10H : Levée du corps
10H30 : Inhumation au cimetière de Totsivié
11H00 : Début des grandes funérailles
Maison mortuaire : Maison AKLAMA à Ekpui, quartier Totsivié, non loin du marché.

REPERES

Journalistes du Togo, unissez-vous !

Le syndicat national des journalistes indépendants (Synjit) a présenté à la presse le 12 décembre 2012 le montant total qu'il a mobilisé pour aider le journaliste Samuel Assan, victime d'un accident de circulation le 6 septembre 2012.

Pour le président de cette organisation des journalistes, Maxime Domegni, "Le journaliste Samuel Assan avait besoin des soutiens financiers pour son opération chirurgicale. Nous avons lancé un appel pour aider notre confrère, aujourd'hui, il a été opéré avec succès. On a presque mobilisé le double de ce que nous avions prévu. Nous avons mobilisé 987.450 F cfa dont une part importante de la Fédération internationale des journalistes (Fij). Nous tenons à remercier toutes les bonnes volontés".

La balance déséquilibrée de la Ceni

Le représentant de l'Union des forces pour le changement à la Commission nationale indépendante (Ceni), Me Jean Claude Homawoo, dénonce une irrégularité au sein de la composition de la Commission électorale nationale indépendante (Ceni).

Pour lui, interviewé par nos confrères de la radio Légende ce mercredi 12 décembre 2012 : " Je saisi cette occasion pour inviter tous mes frères à venir (...). La Ceni n'est pas équilibrée, c'est même inadmissible ". A la question de savoir si " la Ceni est en votre défaveur ? ", il a répondu que " la Ceni est en défaveur de l'opposition parlementaire. Le déséquilibre se rattrape par les hommes ".

2012 une année pour Eda Oba ?

La qualité paie toujours, a-t-on l'habitude de dire. Eh bien, c'est le cas chez le complexe hôtelier Eda Oba qui vient de décrocher deux prix EKO lors de la 3^e édition du West African Tourism and Hospitality Awards (WATHAWARDS), Prix ouest africain du tourisme et de l'hôtellerie.

Le premier prix concerne la catégorie : Best 5-Star Hotel/Resort (Meilleur Hôtel Cinq étoiles) et le second : Best Conference/Convention Centre (Meilleur Centre de conférence et de convention), lesquels sont décernés à la direction de Eda Oba le 30 novembre dernier à Lagos au Nigeria. C'est au cours d'une conférence de presse que les deux trophées en verre, ont été présentés à la presse par le Président Directeur général de l'Hôtel Eda Oba, Hilaire Locoh-Donou. Des hôtels de plusieurs autres pays de la sous-région dont le Nigeria, le Ghana, la Gambie, la Côte d'Ivoire, avaient, faut-il le rappeler, été nominés dans les mêmes catégories que le Togo, honoré par l'hôtel Eda Oba. "C'est avec une grande et agréable surprise que nous avons été déclarés lauréat du premier prix dans la catégorie meilleur Centre de conférence et de convention et deuxième prix dans la catégorie meilleur Hôtel cinq étoiles", a laissé entendre M Locoh-Donou. "C'est un honneur pour notre pays. Nous devons travailler pour aller au-delà. Aujourd'hui, il y a des défis à relever. Nous sommes à peine à deux cent chambres, nous comptons atteindre 300 chambres", a ajouté le DG de Eda Oba. Le prix ouest africain du tourisme et de l'hôtellerie a été initié pour reconnaître et récompenser annuellement les services supérieurs et virtuoses des hôtels ouest africains, encourager les standards élevés et louer l'effort fait par les travailleurs de cette industrie et enfin motiver et galvaniser les travailleurs de l'hôtellerie à atteindre de plus grands niveaux de performances en Afrique de l'ouest. Le Wathawards permet de décerner des prix aux meilleures entreprises touristiques qui auront fait leur preuve dans le domaine de l'excellence au cours de l'année. Ce prix vient récompenser et donner une visibilité aux hôtels, restaurants, agences de voyages et de tourisme reconnus dans l'espace de la CEDEAO.

"Jeunesse Info" et "www.newscampus.net" lancés

La sphère médiatique togolaise regorge de plusieurs parutions avec des lignes éditoriales et thématiques diverses. Mais, aucune n'est spécialement dédiée à la cause de la jeunesse notamment celle du monde universitaire. Pour combler ce vide, le groupe de presse Campus Média a procédé en début de semaine à la Maison de la presse, au lancement officiel de deux titres à savoir : " Jeunesse Info " et le site web : www.newscampus.net . Selon le Directeur de publication, M. DOUBIDI Kokouvi, le bimensuel Jeunesse Info reste la voix des jeunes en général et de la jeunesse universitaire du Togo en particulier. Il aura pour point de repère l'université de Lomé et va aborder toute l'actualité des universités, institut de formation ou de BTS du Togo. En ce qui concerne le site www.newscampus.net, il servira de tribune pour les étudiants, lycéens et élèves d'aborder l'actualité politique, économique et sociale suivant leur propre réflexion. Par ailleurs le journal, Jeunesse Info, mettra en lumière toute action de recherche et un couloir de transmission des résultats de recherche des universités au grand public. Le groupe de presse Campus Média entend atteindre des objectifs comme : décloisonner les différents domaines d'études de l'université et arriver à terme à croiser les savoirs et les expériences, redonner une place à l'université dans la société en tant que moteur de son progrès en jouant le rôle fondamental d'un réel incubateur de nouvelles idées ; avoir une action, une critique constructive mais également un rôle d'information dans les universités du Togo ; mettre en lumière les actions à l'endroit de la jeunesse ; offrir un espace d'expression pour la jeunesse être une rampe de lancement pour les futures journalistes.

Idées

Le fédéralisme en Afrique, est-ce un mythe ?

"Le fédéralisme, levier pour la réalisation de l'unité africaine", tel est le thème du 3^e colloque qu'organise les 17, 18, 19 janvier prochain le Forum panafricain pour la paix et le développement, la fondation de M. Edem Kodjo consacrée au panafricanisme. Le thème, au demeurant pertinent, n'est pas un sujet nouveau. En organisant un colloque, la Fondation PAX AFRICANA part d'un bilan général de l'évolution des débats et des tentatives politiques pour aboutir à une union politique. Devant les échecs (union politique Ghana-Guinée et Sénégal-Mali, Sénégalgambie, par exemple) mais aussi les avancées (Communautés économiques régionales), la fondation Edem Kodjo pense qu'il est grand temps et qu'il urge de conclure pour aboutir à quelque chose de pragmatique, de réalisable, au regard des enjeux mondiaux. Car, comme le souligne Béchir Ben Yahmed dans son dernier éditorial de Jeune Afrique, en dépit de sa forte croissance que louent les institutions de Bretton Woods, l'Afrique n'est pas un continent émergent. Pour la simple raison, bien évidente d'ailleurs mais que refusent de voir les sots ou les chefs d'Etat dont on flatte les égots, qu'on n'organise pas une croissance économique voire on ne bâtit pas un développement industriel sur la vente des matières premières, sur les industries extractives tournées vers l'alimentation des industries étrangères. Tout comme hier, l'Afrique reste aujourd'hui une vendeuse de matières premières. La seule différence, c'est que les prix des matières se paient relativement à leur juste prix, grâce à l'émergence de la Chine, de l'Inde et du Brésil. Et la division politique du continent en dépit de la création des organisations économiques régionales, les guerres dans les Grands Lacs, les stupides rivalités entre zones linguistiques, ne sont pas de nature à changer une situation fondamentalement défavorable à l'Afrique si les dirigeants et les peuples du continent ne se mettent réellement à l'œuvre pour établir des solutions idoines à une situation extrêmement complexe compte tenu du poids du passé, de la géographie et de la démographie. Le passé colonial, les guerres inter-états et la superficialité (30 millions de km²), la géopolitique, influencent nécessairement les politiques

d'unité politique.

La question dont de l'unité politique du continent pour une renaissance africaine n'est donc pas galvaudée. Le sujet est une très vieille idée qui existait avant les indépendances. Les pères du panafricanisme ont toujours considéré que de l'unité politique du continent dépendait son développement et sa place dans le concert des nations. Au sein de la diaspora noire, Edward Bughart du Bois (USA) et Marcus Garvey en étaient les chantres. Elle fut ensuite débattue sur le Continent même, surtout aux lendemains des indépendances, et était la pomme de discorde entre le Ghanéen Nkrumah, romantique des Etats-Unis d'Afrique, et les présidents francophones (exception faite de Sékou Touré de la Guinée), soucieux de leurs indépendances.

"La survivance de l'Afrique libre, les progrès de son indépendance et l'avance vers l'avenir radieux auquel tendent nos espoirs et nos efforts, tout cela dépend de l'unité politique... Les forces qui nous unissent sont plus grandes que les difficultés qui nous divisent à présent, et notre but doit être de rendre l'Afrique digne, moderne et prospère (...). C'est à nous de saisir cette occasion magnifique et de nous prouver que le génie du peuple africain peut triompher des tendances séparatistes pour devenir une Nation souveraine, en constituant bientôt, pour la grande gloire et la prospérité de son pays, les Etats-Unis d'Afrique", disait Kwame Nkrumah.

Cette assertion reste d'actualité. Les Communautés économiques régionales, même si certaines comme la CEDEAO ou surtout l'UEMOA sont allées un peu loin dans les visions politiques d'unité, l'absence d'instance politique supranationale puissante retarde l'échéance d'une unité politique du continent, mais réduit surtout l'importance des CER. L'UEMOA dont l'intégration est citée comme réussite manque d'efficacité à cause de l'absence d'unité politique des membres. Et dans ce cadre, la CEDEAO est plus avancée.

Et aujourd'hui, elle fait appel au fédéralisme, idée qui s'oppose au confédéralisme qui n'a réellement pas d'histoire dans le monde. Concept assez complexe, le fédéralisme suppose ici le regroupement ou l'association d'Etats qui se seront engagés à accorder à l'Etat central des



M. Edem Kodjo

pouvoirs en ce qui concerne les armées, la politique étrangère, la monnaie, et l'économie. Cela reviendra à dire dans ce cas que les particularismes nationaux, le souverainisme obtus auront disparu. L'Afrique parlera d'une seule voix et pourra aisément s'imposer aux autres grâce à la constitution d'un gouvernement

fédéral gardien de la souveraineté d'une Nation africaine.

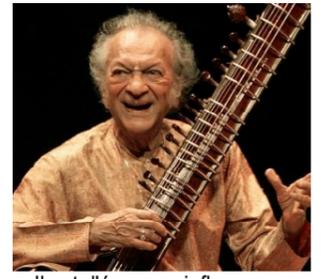
C'est donc dans cet esprit, qu'après le colloque "l'Intégration comme facteur de la renaissance africaine", PAX AFRICANA convoque pour réfléchir sur le fédéralisme, un concept qui vient de l'intégration.

Nécrologie

Ravi Shankar, le "parrain des musiques du monde", est mort

Le musicien et compositeur indien Ravi Shankar, qui a influencé de nombreux artistes étrangers, des Beatles au violoniste classique Yehudi Menuhin, est mort à l'âge de 92 ans aux Etats-Unis. Connue internationalement depuis les années 1960 lorsqu'il influença de nombreux musiciens de rock en quête de nouvelles sonorités.

Ravi Shankar, qui vivait en Californie, où il avait créé une école de musique, était né en Inde en 1920. Issu d'une famille de brahmanes, la plus haute caste dans la société traditionnelle hindoue, il découvre la musique classique à Paris où sa famille est venue s'installer. Dès la fin des années 1950, il influence un jazzman comme John Coltrane, à qui il donne des leçons de musique. En hommage, le saxophoniste américain prénomme son fils Ravi Coltrane.



Il eut d'énormes influences sur d'autres artistes dont son élève George Harrison, guitariste des Beatles, Robbie Kriger, guitariste des Doors, Jimmy Hendrix,.

Le musicien s'était produit pour la dernière fois en concert le 4 novembre à Long Beach, en Californie, avec sa fille Anoushka.

Shankar avait donné son dernier concert en compagnie de sa fille Anoushka le 4 novembre à Long Beach. La veille de son opération, son dernier album, The Living Room Session, Part 1, avait été nommé pour un Grammy.

Agenda du Goethe Institut

Concert de musique classique, de chants chorals et de variétés

Le Goethe-Institut (Centre Culturel Allemand) du Togo en collaboration avec l'Ecole de Musique la Belle Mélodie de Lomé offre au public une belle soirée pour clôturer en toute beauté ses activités de l'année 2012.

L'on se souvient encore d'une soirée similaire animée l'année dernière par l'Ecole de Musique la Belle Mélodie, et qui est restée dans la mémoire de beaucoup de personnes.



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Imprimerie: St Laurent

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
BOGLAG.

Vente de cartes de recharge téléphoniques

Un gagne-pain en attendant d'avoir mieux

Les technologies de l'information et de la communication apportent beaucoup de facilités de rapprochement entre les hommes. En plus de cela, elles engendrent des activités connexes comme la vente des cartes de recharge téléphoniques. Un tour dans la ville de Lomé a permis d'échanger avec les vendeurs de cartes pour mieux appréhender la réalité de leur métier.

Etonam Sossou

On les rencontre un peu partout dans la ville de Lomé. Aux carrefours des grandes avenues, dans les endroits les plus animés de la ville, devant les sièges des réseaux de téléphonie mobile, dans les gares routières... Parfois, ils se faufilent, le cœur vaillant, entre les voitures stationnées aux feux de stop pour proposer leur sésame. Eux, ce sont les vendeurs de cartes de recharge téléphoniques. La plupart d'entre eux n'attendent pas le meilleur des mondes de ce qu'ils font, mais ils sont tout de même fiers de garantir leur pitance quotidienne, grâce à ce travail. Pour certains, la vente des cartes de recharge peut être un tremplin pour la réalisation de leurs rêves. Les vendeurs de cartes rencontrés ont entre 14 et 28 ans. Parmi eux, certains ont fait un bref séjour à l'école. D'autres n'y sont même pas allés. Il y a aussi des élèves parmi eux qui consacrent une partie de leur journée à l'utile.

Il est 15 h 45 mn, en ce jour du mercredi 8 décembre 2012, lorsque nous rencontrons Dan Réma devant le supermarché la Concorde située au croisement de la route d'Adidogomé et de la route de Kikamé. Entre la fréquence des feux tricolores, Dan se prête

volontiers, à nos questions. Il a 28 ans et n'est pas allé à l'école. Il a quitté Sotouboua pour Lomé à la recherche d'un emploi. A son arrivée dans la capitale, c'est la vente des cartes de recharge téléphoniques qu'il a trouvée comme travail. Et depuis six ans, il exerce ce métier, de façon périodique.

Pendant l'hivernage Dan retourne au village pour les travaux champêtres. «Si vous m'avez vu ici à cette période, c'est parce que la saison des pluies s'est difficilement installée. Sinon, je serais présentement dans mon champ, au village», laisse-t-il entendre. Quand il venait à Lomé, il avait souhaité trouver un emploi plus rentable. En attendant le meilleur, il arrive à tenir, grâce à la vente des cartes. François Réma, venu également de Sotouboua, vend des cartes comme son cousin Dan. Il a 24 ans et est allé à l'école jusqu'en classe de CE1. Il avoue, avec un large sourire, que la vente des cartes lui permet de garder espoir. «On ne gagne pas grand-chose, mais on arrive à manger, sans tendre la main à quelqu'un», déclare-t-il.

Sur le boulevard du Mono, juste à côté des établissements Ramani, Fidèle déambule lui aussi avec des cartes téléphoniques. Il est élève en classe de Tle D dans un lycée

de Lomé. Si pour les frères Réma, le métier ne comble pas leurs attentes, Fidèle, lui, en a une toute autre idée. «Pendant les temps libres, je mène cette activité, car elle me permet d'épauler mes parents. Je les dispense des fournitures, grâce aux bénéfices que je réalise de la vente des cartes», soutient Fidèle, très ému. Pour lui, ce métier peut ouvrir de belles perspectives, lorsque l'on sait ce qu'on veut. «Celui qui est courageux, qui sait économiser et persévérer, peut partir de la vente des cartes pour atteindre ses ambitions. «Je connais des gens qui sont passés de la vente des cartes de recharge pour être de grands vendeurs de portables», martèle-t-il. Avec sept ans d'exercice dans ce métier, Fidèle se dit fier d'être autonome financièrement.

Des recettes, de l'approvisionnement et des difficultés

D'un point de vente à l'autre, les recettes des vendeurs de cartes varient. Si certains se sont montrés réservés à l'évocation de ce qu'ils gagnent, d'autres ont été, par contre, très ouverts. De l'avis de tous, la période actuelle n'est pas propice à leur activité. Les frères Réma, avouent faire des recettes de 20 000 à 25 000 FCFA

par jour. Avec une telle somme, leur bénéfice oscille entre 1000 et 2000 F CFA. «Nos recettes vacillent, selon les jours. Il y a des jours où on gagne assez d'argent. Parfois, c'est très compliqué», explique Dan. Les moments de vente promotionnelle de cartes de recharge, communément appelés «Bonus» font grimper les recettes aux dires des vendeurs. «Quand il y a un bonus, tout le monde est content. Je peux vendre entre 50 000 et 75 000 F CFA par jour», précise François. Quant à Fidèle, il déclare gagner entre 10 000 et 20 000 F CFA par jour. Pendant la vente promotionnelle,

Christian Aléké, lui, parle plutôt de son bénéfice mensuel. «Par mois, nos bénéfices de la vente des cartes atteignent 50 000 F CFA. Lors des périodes de bonus, je peux rentrer le soir à la maison avec plus de 125 000 F CFA», lance-t-il.

Interrogés sur les rapports qu'ils

entretiennent avec leurs fournisseurs de cartes de recharge, ils affirment qu'entre eux, les choses se passent bien. «Je prends mes cartes chez un grossiste. Je ne travaille pas à crédit, donc, tout se passe bien entre nous», se justifie Fidèle. D'autres vendeurs se ravitaillent directement dans les agences commerciales des différents réseaux de téléphonie mobile. Comme tout métier, la vente des cartes de recharge téléphoniques a sa part de difficultés. Quand ils ne sont pas victimes de vol, les vendeurs sont littéralement bernés par les détenteurs de faux billets. «Comme nous sommes sur la voie, il y a des motocyclistes mal intentionnés qui se plaisent à arracher nos cartes et qui s'enfuient», s'indigne Palou. Il déclare avoir déjà pris un faux billet de 10 000 F CFA et deux, de 5000 F CFA, un jour, au grand marché. «On n'a pas souvent le

temps de vérifier l'argent, surtout la nuit», remarque Palou. Dans leur majorité, les vendeurs de cartes soutiennent avoir pris au moins un faux billet, même s'ils reconnaissent que le phénomène a diminué. Une autre difficulté dont se plaignent les vendeurs est l'état de certaines cartes de recharge. En effet, il y a des cartes qui sont conçues avec un papier fragile. Certains clients imprudents ou pressés, détruisent le code de recharge en grattant la carte. Cela engendre quelquefois des incompréhensions avec certains clients. «Quand cela arrive, il y a des clients qui nous remettent la carte abîmée et réclament leur argent», déplore Habib. En plus, la familiarité avec certains clients occasionne parfois, des abus de confiance. Pendant les périodes de bonus, les vendeurs de cartes cèdent leur produit à crédit. Et certains clients perdent le réflexe de rembourser à temps.

Production et vente de l'eau embouteillée et ensachée

Désormais soumises à l'obtention d'agrément

La production de l'eau embouteillée et/ou ensachée communément appelée pure water est dorénavant subordonnée à l'obtention d'un agrément, sur toute l'étendue du territoire national. C'est un communiqué en date du 07 décembre 2012, publié dans le quotidien Togo-presse et co-signé par le ministre de la Santé et celui de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hydraulique Villageoise qui le dit.

En conséquence tous les distributeurs d'eau ensachée et/ou embouteillée sont tenus de se conformer à la loi en obtenant cet agrément délivré par le ministère de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hydraulique Villageoise. Et, au communiqué de poursuivre avec l'interdiction stricte de la production de l'eau ensachée et/ou embouteillée à partir de l'eau de la Société Togolaise des Eaux (Tde) est strictement interdite sur toute l'étendue du territoire national. Les contrôles sont en cours et les contrevenants se verront privés de la fourniture des services de la Tde.

Ce communiqué invite les producteurs de l'eau embouteillée ou ensachée à l'application de la



loi n°2010-004 du 14 juin 2010 portant code de l'eau, notamment en son article 74 qui stipule : "le captage et la distribution d'eau destinée à la consommation humaine à partir de réseaux privés, ainsi que son

embouteillage et sa mise en sachet sont soumis respectivement à l'autorisation préalable délivrée par le ministre chargé de l'eau sur avis du ministre chargé de la santé".

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°1142 DE LOTO BENZ DU 05 DECEMBRE 2012

Le tirage de Loto Benz de ce mercredi 12 Décembre 2012 porte le N°1143.

Le tirage de mercredi dernier a permis, à de nombreux parieurs de la LONATO de remporter d'importantes sommes d'argent. Ainsi, à NOTSE, BADOU et LOME, des gros lots ont été enregistrés.

L'opérateurs 2281 basé à NOTSE a recensé un lot de 500.000F CFA.

Mercredi dernier, près de 11 millions de nos francs ont été remportés à BADOU. En effet, les points de vente 2108, 2111, 2112, 2138, 2124, 2128 et 2106, ont répertoriés respectivement deux lots de 500.000F CFA, un lot de 750.000F CFA, un gros lot de 1.000.000F CFA, un gros lot de 1.250.000F CFA, un super gros lot de 2.500.000F CFA et un maxi gros lot de 4.000.000F CFA.

LOME, n'est pas en reste, avec trois lots de 750.000F CFA, deux gros lots de 1.000.000F CFA, un gros lot de 1.500.000F CFA et un super gros lot de 2.500.000F CFA, gagnés auprès des opérateurs de 3229, 5727, 8083, 6514, 8055, 7625 et 5758.

La remise des lots à Lomé se fera au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les Agences Régionales.

Avec la LONATO, JOUEZ PETIT ET GAGNEZ GROS !
BONNE CHANCE A TOUS !!!

LOTO BENZ

Résultats du tirage N°1143 de LOTO BENZ du mercredi 12 Décembre 2012

Numéro de base

56

09

14

24

72